

Paramètres de configuration d'un mobile

L'utilisateur a la possibilité de régler tout un tas de paramètres lui permettant d'utiliser au mieux son mobile. Ils sont accessibles via l'application "Paramètres" identifiable par l'icône "roue crantée" .

Pour un mobile Android, on y trouve peu ou prou les mêmes rubriques générales, présentées ci-après, même si elles peuvent être présentées de façon – ou organisées selon une arborescence – différente d'un mobile à l'autre, d'une version d'Android à l'autre. En particulier, on pourra constater des "accès croisés", un élément d'une rubrique pouvant pointer vers une sous-rubrique d'une autre rubrique. On trouvera en plus des rubriques propres au constructeur ou au modèle.

Il est à noter que des commandes très souvent utilisées – comme activer / désactiver le wifi – disséminées dans les paramètres de configuration aux rubriques afférentes, sont regroupées dans le [tableau de bord des connexions](#) (cf. fiches Bases – Manipulations des boutons et de l'écran tactile et Communiquer – Comment communiquer un mobile ?)

Les points de paramétrage sont nombreux et leur signification n'est pas toujours intuitive. Pour autant, il n'est pas inutile de s'y pencher : en effet, si certains sont effectivement relatifs au **fonctionnement même du mobile**, d'autres relèvent de l'accès du système ou des applications à **des données ou actions spécifiques**, voir de la **captation d'informations** par le système ou les applications.

Il est donc de bonne pratique que de **ne pas faire confiance a priori** dans les réglages prédéfinis par le système et les applications, et prendre le temps de vérifier et corriger au besoin les réglages, en faisant jouer son esprit critique et son bon sens.

Sommaire :

Paramètres de configuration d'un mobile

Réseau et internet

Fonctions utilisant la liaison téléphonique

Le réseau mobile proprement dit

Les données mobiles

- Les “doubles SIM”
- L'appel wifi
- Le wifi
- Le partage de connexion
 - Le point d'accès wifi
 - L'USB
 - Le Bluetooth
- Appareils connectés
 - Le Bluetooth
 - NFC
 - Autres dispositifs
- Réglages relatifs aux organes matériels du mobile
 - La localisation
 - La batterie et la gestion de l'énergie
 - L'écran et l'affichage
 - Le son
 - L'accessibilité
- Réglages relatifs aux logiciels et au système d'exploitation
 - Les applications
 - Le système d'exploitation
 - Sauvegarde et réinitialisation
- Réglages relatifs à la sécurité et aux services
 - Réglages de sécurité
 - Comptes et services
- Rubriques optionnelles

Réseau et internet

C'est là que l'on va trouver les paramètres de configuration relatifs aux fonctions qui permettent au mobile de communiquer avec le reste du monde :

Fonctions utilisant la liaison téléphonique

(rubriques généralement absente sur tablette)

Le réseau mobile proprement dit

Les paramètres en sont en général prépositionnés par le vendeur en boutique, car il s'agit de ceux relatifs à l'opérateur auprès duquel l'utilisateur a souscrit son abonnement (ou “forfait”) :

- identification du réseau de l'opérateur, nom du point d'accès par défaut, type de réseau (5G/4G/3G/2G)

Il n'y a en général pas besoin d'y toucher.

Les données mobiles

C'est la fonction qui permet de communiquer sur Internet à travers la liaison téléphonique. On peut :

- activer / désactiver la fonction ;
- consulter la "consommation" de données mobiles : en général, le forfait donne accès à un volume maximum de données échangées ¹ sur la période d'abonnement (le plus souvent : le mois), les échanges en dépassement étant surfacturés ou tout simplement bloqués ; on peut ainsi voir à combien on est de la limite, et avec quelles applications on consomme le plus de données ; on peut aussi positionner des seuils pour être alerté avant le dépassement ;
- autoriser / interdire l'activation des données mobiles en itinérance.

*L'**itinérance** (en anglais : **roaming**) est le nom donné au dispositif qui, suite à des accords entre les opérateurs, permet à un utilisateur de se connecter (pour le téléphone, les accès internet) au réseau d'un autre opérateur quand celui auprès duquel il a souscrit n'est pas accessible. Le basculement s'opère de façon automatique, éventuellement avec un message (SMS) l'indiquant. C'est ce qui se produit en particulier quand on change de pays. Si les appels téléphoniques et les SMS peuvent en général être passés sans limitation particulière ni supplément de coût, ce n'est pas toujours le cas pour les données mobiles, d'où l'intérêt, si l'on n'en est pas sûr, d'inhiber les données mobiles en itinérance pour éviter de mauvaises surprises.*

Les "doubles SIM"

Certains téléphones peuvent recevoir 2 cartes SIM ², ce qui est très pratique pour pouvoir utiliser 2 forfaits sur un même téléphone, typiquement un forfait (et un numéro) personnel et un forfait (et un numéro) professionnel.

Si tel est le cas, il va être possible d'en configurer l'utilisation, en particulier quelle carte SIM sera utilisée par défaut pour les appels voix, pour les SMS, pour les données mobiles.

Outre ces réglages globaux, on pourra préciser pour chaque contact avec quelle carte SIM (donc avec quel numéro) l'appeler.

L'appel wifi

Très utile quand on se trouve dans une zone blanche ou dans de mauvaises conditions de réception du réseau mobile, et que l'on dispose en revanche d'une liaison wifi, cette fonction consiste à passer les appels voix et les SMS à travers la liaison wifi.

Elle n'est **disponible que sur les smartphones compatibles** avec les appels wifi (c'est une caractéristique technique mentionnée sur la fiche descriptive du téléphone).

Si tel est le cas, on trouvera généralement dans la rubrique “Téléphone” une option dénommée “Appels wifi” ou “Téléphone wifi” qu’il suffit de sélectionner pour activer la fonction.

Il n’y a rien à faire d’autre car dès l’activation, un protocole de dialogue se déroule avec l’opérateur pour rerouter les appels entrants et sortants via le wifi en lieu et place du réseau mobile (GSM).

Le wifi

C’est la liaison radio de proximité à haut débit, qui permet de connecter le mobile à une box, et ainsi communiquer sur Internet à travers la connexion ADSL ou fibre de la maison.

Dans cette rubrique on peut :

- activer / désactiver le wifi,
- rechercher un nouveau réseau wifi pour s’y connecter (s’il est ouvert et si l’on en a les identifiants de connexion),
- activer ou inhiber la signalisation de la présence d’un réseau public disponible,
- opter pour (ou inhiber) l’activation automatique du wifi sur reconnaissance du lieu où on se trouve – la maison par exemple – ce qui nécessite d’activer la localisation (cf. plus bas),
- opter pour (ou inhiber) le basculement automatique sur les données mobiles quand aucun réseau wifi n’est disponible,
- voir tous les réseaux wifi auxquels on s’est déjà connecté ³, et en supprimer le cas échéant,
- consulter la consommation des données sur la liaison wifi, de façon analogue aux données mobiles, à la différence près que le volume de données échangées sur la liaison wifi n’est pas limité par le forfait mobile (il peut l’être par l’abonnement internet/téléphone fixe, mais c’est rare maintenant).

Le partage de connexion

C’est une fonction qui permet d’offrir une connexion à internet via les données mobiles, à un autre appareil (ordinateur, tablette) qui ne peut se connecter à Internet que via le wifi ou une connexion au réseau par câble, et que ni l’un ni l’autre n’est disponible. Pour “connecter” le mobile et l’autre appareil, 3 possibilités :

Le point d’accès wifi

Principe : le mobile déploie une bulle wifi, et l’autre appareil s’y connecte.

Principaux réglages disponibles :

- activer / désactiver la fonction,

- donner un nom au point d'accès : plus commode pour l'identifier que le nom par défaut (en général la marque et/ou le modèle du mobile) ,
- définir un mot de passe qui devra être saisi sur l'appareil qui souhaite se connecter,
- définir le nombre maximum de connexions simultanées possibles (elles se partageront le débit disponible).

L'USB

Principe : relier les deux appareils avec un câble USB (cf. fiche *Communiquer - L'USB*).

En général, pas de réglage compliqué :

- l'option d'activation / désactivation de la fonction est inhibée tant qu'aucun appareil n'est relié par un câble,
- l'appareil reconnaît automatiquement le mobile et la connexion se configure automatiquement,
- tout se désactive quand on débranche le câble.

Le Bluetooth

Principe : l'autre appareil se connecte au mobile via la liaison Bluetooth (cf. plus bas).

Le principal réglage disponible consiste à activer / désactiver la fonction, l'appareil client devant se connecter au mobile via le menu Bluetooth pour bénéficier du service.

*Le point d'accès wifi est de loin la formule la plus commode : plus performante que le Bluetooth qui est une liaison bas débit, pas besoin d'un câble comme avec l'USB dont la connexion n'est pas toujours possible avec une tablette (cf. fiche *Communiquer - Echanger des fichiers entre mobiles et ordinateurs*).*

Appareils connectés

Cette rubrique permet de configurer les connexions via les liaisons de proximité que sont le Bluetooth et le NFC (elles sont décrites dans la fiche *Communiquer - Comment communique un mobile ?*, ici ne sont présentés que leurs paramètres de configuration) ainsi que les connexions à d'autres dispositifs.

Le Bluetooth

Le premier réglage est l'activation / désactivation de la fonction. Une fois activée, il est possible d'effectuer l'une des grandes catégories d'actions suivantes :

Rechercher dans le voisinage de nouveaux appareils Bluetooth auxquels se connecter :

Dans ce cas, un balayage radio, qui peut durer un certain temps, va permettre au mobile de découvrir les appareils du voisinage, et une séquence d'appairage (*pairing* en anglais) peut être nécessaire selon le périphérique concerné :

- exemple d'une chaîne hifi ou d'une enceinte amplifiée : appui sur un bouton dédié jusqu'à ce que le mobile "accroche",
- exemple d'un autre mobile : cocher l'option "Rendre cet appareil visible aux autres appareils".

Ce balayage ne permettra de découvrir que les appareils à portée (quelques mètres), qui ont leur Bluetooth activé (certains périphériques très simples l'ont en permanence), et (pour les appareils évolués comme les ordinateurs, smartphones, tablettes) qui ont coché l'option "Rendre cet appareil visible aux autres appareils". La découverte peut donc échouer s'il n'y a pas d'appareil à proximité remplissant ces conditions.

Se connecter à un appareil auquel on s'est déjà connecté :

Dans ce cas, il suffit de choisir dans la liste (qu'il faut parfois faire apparaître en appuyant sur "+" ou autre symbole équivalent) le périphérique à reconnecter. La connexion échouera si ne sont pas remplies les mêmes conditions que pour la découverte.

En face de chaque périphérique de la liste en question, l'icône  permet :

- d'examiner ses caractéristiques et d'en modifier le nom,
- de choisir les actions que l'on peut effectuer avec : diffuser des contenus multimédia (enceintes, casques, etc.), passer des appels téléphoniques (oreillette ou système multimédia de voiture), partager des contacts (idem ou smartphone), utiliser l'accès internet (smartphone),
- de le supprimer de la liste.

Préférences Bluetooth :

- changer le nom sous lequel le mobile est visible de l'environnement, plus commode pour l'identifier que le nom par défaut (en général la marque et/ou le modèle du mobile),
- afficher (et éventuellement effacer) l'historique des fichiers reçus via le Bluetooth (cf. fiche *Communiquer - Echanger des fichiers entre mobiles et ordinateurs*).

NFC

Le principal réglage consiste à activer / désactiver la fonction.

Autres dispositifs

On pourra trouver aussi dans cette rubrique les paramètres de connexion à des appareils comme :

- des imprimantes : ce sera un service accessible pour des imprimantes disposant d'une connexion wifi, et pour lesquelles on aura installé sur le mobile l'application (généralement fournie par le constructeur de l'imprimante) qui permet la communication ;
- un Chromebook : ordinateur portable fonctionnant sous le système d'exploitation Chrome OS de Google ;
- divers dispositifs de diffusion de flux multimédia vers une télévision connectée (ou *Smart TV*) comme le Chromecast de Google.

Réglages relatifs aux organes matériels du mobile

La localisation

C'est la rubrique qui va permettre d'activer, désactiver, paramétrer le fonctionnement et l'usage de la localisation, basée sur le GNSS (cf. fiche *Communiquer – Comment communique un mobile ?*) :

- activation/désactivation de la localisation : on trouve un bouton dans la rubrique, mais en général on utilise celui qui se trouve dans le tableau de bord des connexions ;
- paramétrage du fonctionnement : utiliser le GNSS seul, ou bien le compléter (voir le remplacer) par une localisation utilisant les liens de communication (réseau mobile, wifi, Bluetooth)

Il est à noter que ces techniques alternatives, outre leurs performances médiocres en regard de l'énergie consommée, rendent plus vulnérables à la cybercriminalité et la divulgation de données personnelles.

- paramétrage de l'usage : certaines applications demandent à utiliser la localisation ; si c'est légitime pour une application de navigation routière, cela l'est moins par exemple pour les services Google, dont le seul but est alors de récupérer la géolocalisation de l'utilisateur pour en améliorer le profilage ; il est donc possible d'autoriser ou non l'usage de la localisation par les applications ; on verra plus bas que l'on peut l'autoriser pour certaines et l'interdire pour d'autres.

La batterie et la gestion de l'énergie

Outre des informations comme le niveau de charge de la batterie, le profil de consommation depuis la dernière charge, les applications ou fonctions qui ont le plus consommé d'énergie, on y trouvera des réglages relatifs à la **gestion de l'énergie** :

Les modes d'économie d'énergie :

Plus on va demander à un mobile d'être performant et réactif, plus il va consommer d'énergie. Pour en augmenter l'autonomie, il est possible de définir (ou de sélectionner parmi ceux prédéfinis) des modes de fonctionnement destinés à "régler le curseur" entre performance et autonomie. En général, on trouvera :

- un mode où la performance est optimisée au prix d'une moindre autonomie,
- un mode économie où les réseaux seront désactivés peu de temps après la mise en veille de l'appareil,
- un mode super-économie où seules les alarmes restent actives, les réseaux étant désactivés,
- des conditions de basculement automatique en mode super-économie (quand le niveau de charge de la batterie passe en dessous d'un seuil, dans certains créneaux horaires, etc.).

Les conditions de mise en veille influent aussi sur l'activité donc la consommation d'énergie : elles sont en général définies dans la rubrique "Ecran" (cf. plus bas).

Les applications consommant de l'énergie :

Certaines applications peuvent consommer plus d'énergie que d'autres parce qu'on leur demande d'être plus actives :

- applications lancées au démarrage et qui s'exécutent en arrière-plan - ex. service d'impression vers une imprimante wifi,
- applications à l'écoute de flux de données (e-mail, applications de messagerie instantanée, réseaux sociaux, applications de météo, de news, de transports collectifs, etc.) pour notifier à l'utilisateur l'arrivée de messages,
- applications nécessitant que l'écran soit actif en permanence - ex. application de navigation routière.

Les réglages possibles consistent à :

- demander au système d'optimiser le fonctionnement de telle ou telle application pour favoriser l'autonomie, ou au contraire de ne pas optimiser pour maximiser la réactivité de l'application,
- choisir les applications qui pourront ou non être lancées au démarrage.

L'écran et l'affichage

On y trouvera le plus souvent les réglages suivants :

- la luminosité de l'écran : réglage manuel ou adapté à la luminosité ambiante (typiquement plus lumineux le jour que la nuit) ;
- l'image de fond d'écran : choix parmi les fonds d'écrans préinstallés, possibilité d'en télécharger d'autres, ou de choisir une image parmi son propre corpus de photos ;
- réglages de la mise en veille : *a minima* le délai avant mise en veille (extinction de l'écran), mais aussi possibilité d'afficher un "économiseur d'écran" à la mise en veille, avec ou sans extinction après un délai supplémentaire ;
- réglage des polices et tailles de police pour les affichages ;
- réglage de la rotation automatique : basculer l'affichage en mode portrait ou paysage selon comment l'utilisateur tient l'écran, ou bien rester en mode fixe (portrait ou paysage).

Le son

On y trouvera le plus souvent les réglages suivants :

- le réglage du volume sonore pour les diverses utilisations :
 - contenus multimédia (musique, vidéo, conversations téléphoniques, ...)
 - alarmes : sonneries d'appel, réveil, etc.
 - notifications : signalisation d'arrivée d'un message, rappel d'un événement du calendrier, etc.
- choix des sons pour les alarmes, les notifications : choix parmi les sonneries préinstallées ou parmi son propre corpus audio ;
- activation d'autres sons comme le vibreur, le bruitage du clavier, etc.

Ne pas déranger

Dans cette rubrique ou dans une rubrique séparée, on trouvera les réglages du mode "ne pas déranger" :

- activation/désactivation du mode de façon manuelle ou selon des créneaux horaires,
- filtrage des types d'alarmes, d'appel, de notifications que l'on laisse ou non passer dans ce mode.

Ne pas confondre le mode "ne pas déranger" avec le "mode avion" : ce dernier coupe les communications mais n'empêche pas par exemple une sonnerie de réveil ou un rappel de calendrier de fonctionner.

L'accessibilité

Derrière ce vocable se cachent tous les réglages destinés à améliorer l'utilisation du mobile par des personnes handicapées, mal entendant ou mal voyantes.

Éminemment variables d'un modèle à l'autre, on y trouvera essentiellement :

- l'activation de modes d'interactions simplifiés, par exemple à partir d'un grand menu,
- des réglages d'affichage en plus gros caractères, avec des couleurs plus contrastées, un mode loupe, ...
- l'activation de la synthèse vocale pour écouter les contenus affichés à l'écran,
- l'activation de descriptions ou de commentaires audio pour l'aide au choix et au lancement de fonctions du mobile,
- l'activation de sous-titres pour les contenus multimédia.

Réglages relatifs aux logiciels et au système d'exploitation

Les applications

Dans cette rubrique, on trouvera toutes les applications installées sur le mobile, qu'il s'agisse :

- de composants du système d'exploitation,
- d'applications préinstallées par le constructeur du mobile : applications du constructeur ou applications de Google,
- d'applications installées par l'utilisateur.

Les réglages possibles sont les suivants :

- désinstaller une application : applicable essentiellement aux applications installées par l'utilisateur ;
- désactiver / réactiver une application préinstallée : c'est le seul moyen de faire en sorte qu'elle ne s'exécute plus sur le mobile parce qu'on ne peut en général pas la désinstaller définitivement ;
- forcer l'arrêt d'une application : applicable *a priori* à toutes les applications, cela permet d'arrêter une application tournant en arrière-plan et ainsi libérer de la mémoire, ou d'arrêter une application bloquée ou plantée avant de la relancer ;
- réglage des **autorisations des applications** :

- une application peut demander l'accès à tel ou tel organe ou service du mobile : si cela semble légitime que l'application "appareil photo" demande l'accès à l'appareil photo matériel (pour prendre les photos), au microphone (pour enregistrer le son des vidéos), au stockage (pour enregistrer les photos et vidéos), on peut s'interroger sur l'intérêt de Google à accéder à la localisation du mobile ;
- ainsi on pourra, régler pour chaque organe ou fonction les applications qui peuvent y avoir accès, ou réciproquement, pour chaque application les organes ou fonctions auxquels l'accès est autorisé ;
- réglage des notifications :
 - les **notifications** sont un élément caractéristique des mobiles (plus encore que des ordinateurs) qui vont permettre aux applications et services système de signaler à l'utilisateur tout un tas d'événements d'importances diverses : arrivée d'un nouveau message, rappel d'un événement du calendrier, alerte météo, info trafic d'un service de transport, disponibilité d'une mise à jour de logiciel, etc., qui peuvent devenir insupportables (appréciation parfaitement subjective de l'utilisateur) ;
 - il est donc possible de régler pour chaque application :
 - si l'envoi de notifications est autorisé ou non,
 - si oui, une application étant susceptible d'en envoyer plusieurs (de 3-4 à une douzaine), quelles notifications sont autorisées, lesquelles sont bloquées,
 - et dans quelles conditions : affichage silencieux ou non, émission autorisée ou non en mode "ne pas déranger" ;
- réglage des **actions par défaut** :
 - quand l'utilisateur ouvre un fichier ou active un lien, il peut lui être demandé avec quelle application effectuer cette action, si sont installées sur le mobile plusieurs applications capables de le faire ; il pourra choisir l'une des applications proposées "une seule fois" ou "toujours" ; s'il choisit "toujours", l'association entre le type de fichier ou de lien et l'application sera enregistrée dans les paramètres de configuration ;
 - on pourra revenir sur cette association ou en fixer d'autres à travers cette rubrique, qui permet d'indiquer pour chaque application les actions par défaut ;
- **accès spéciaux** : il s'agit là de régler pour tout ou partie des applications, tout un tas de paramètres comme :
 - l'optimisation de la batterie (cf. plus haut),
 - l'accès aux données d'utilisation : permettre à l'application d'effectuer un suivi des applications utilisées, de la fréquence d'utilisation, de l'opérateur et d'autres paramètres,

- le contrôle du wifi : autoriser l'application à activer / désactiver le wifi, rechercher des réseaux disponibles, s'y connecter, etc.
- l'autorisation pour l'application de modifier des paramètres système (*a priori* inoffensifs, comme la luminosité de l'écran ou le niveau du son, mais il n'est pas explicitement indiqué lesquels, il est prudent de se méfier),
- l'autorisation pour l'application d'utiliser les fonctions d'administration à distance ⁴,
- l'accès restreint ou non à des données sensibles ou privées telles que l'état du système ou les coordonnées et les données de localisation des utilisateurs.

Une liste plus complète des autorisations peut être trouvée ici : <https://www.kaspersky.fr/blog/android-8-permissions-guide/10995/>

Le système d'exploitation

Le système d'exploitation (operating system ou OS en anglais) est la couche de programmes qui fait l'interface entre le matériel et les applications.

Pour les ordinateurs personnels, les OS les plus répandus sont Windows de Microsoft, MacOS d'Apple, et Linux, logiciel libre issu d'Unix.

Pour les mobiles, il existe des OS dédiés, les plus répandus étant Android de Google (en fait développé à partir de Linux par une startup sponsorisée par Google et depuis rachetée par Google) pour la plupart des mobiles non Apple, et iOS d'Apple pour les iPhone et iPad.

*La plupart des constructeurs de mobiles Android ajoutent par-dessus le cœur d'Android une surcouche qui **a minima** se contente de modifier le look pour rendre la marque reconnaissable, mais plus souvent amène des applications préinstallées qui doublonnent les applications de service natives d'Android, à des fins commerciales (détourner l'utilisateur des fonctions natives, l'habituer à l'univers de la marque et à le fidéliser). Cela va avoir entre autres pour effet de modifier l'organisation des rubriques de configuration, et aussi d'encombrer la mémoire interne du mobile.*

Les réglages relatifs au système d'exploitation couvrent principalement les points suivants :

- rubriques informationnelles sur le modèle de mobile, la version de l'OS et des pilotes des organes de communication,
- gestion des mises à jour de l'OS : vérification de la disponibilité de mises à jour, téléchargement automatique ou manuel de ces mises à jour,
- rubriques informationnelles donnant des statistiques sur l'usage de la mémoire de stockage et de la mémoire vive,

- réglage de la date, de l'heure, du fuseau horaire, etc.

Sauvegarde et réinitialisation

Ces réglages relèvent en grande partie du système, bien qu'ils figurent souvent dans une rubrique dédiée.

Sauvegarde :

Cela concerne la sauvegarde des données de l'appareil comme :

- données générales : les mots de passe, l'historique des appels, les contacts, le calendrier,
- données des applications : leurs paramètres de fonctionnement , les fichiers qu'elles ont enregistrés comme les messages, les photos, etc.

et ce sur un espace dans le cloud, par défaut celui associé au compte Google de l'utilisateur. Les réglages associés sont :

- activation ou désactivation de la sauvegarde de données,
- identification du compte de sauvegarde,
- conditions de restauration des données et paramètres sauvegardés.

En général la sauvegarde est automatique, c'est-à-dire qu'elle s'effectue périodiquement sans que l'utilisateur ait à intervenir, et très souvent est **activée par défaut** à l'achat du mobile. Il incombe donc à l'utilisateur de l'inhiber s'il ne veut pas voir ses données confidentielles partir chez Google.

Réinitialisation :

Attention : il s'agit là d'**actions irréversibles**, à n'utiliser qu'**en connaissance de cause** (ex. effacer toute trace avant de vendre le mobile d'occasion) ou **en cas désespéré** (ex. plus rien ne fonctionne alors on tente ça avant de jeter le mobile).

Deux types de réinitialisations sont possibles :

- réinitialisation des paramètres réseau : tous les paramètres de configuration du wifi, des données mobiles, du Bluetooth, sont supprimés et remis dans l'état initial ;
- rétablissement de la configuration d'usine : cette action consiste à effacer toutes les données de la mémoire de stockage, y compris :
 - les comptes utilisateur, identifiants et mots de passe associés,
 - les données et les paramètres des applications et du système,
 - les applications installées par l'utilisateur,
 - les fichiers de musique, photos, vidéos, documents, etc.
 - toutes autres données utilisateur.

Réglages relatifs à la sécurité et aux services

Réglages de sécurité

Ils concernent tout ce qui touche de près ou de loin à la capacité d'utiliser le mobile par quelqu'un d'autre que son propriétaire :

- verrouillage d'écran, et méthodes de déverrouillage : code PIN, mot de passe, schéma à dessiner sur l'écran, reconnaissance d'empreinte digitale (si disponible sur le mobile),
- verrouillage de la carte SIM : soumettre ou non l'utilisation de la carte SIM à la saisie d'un code PIN, modification du code PIN.

Comptes et services

Ces rubriques concernent le paramétrage des différents comptes que l'utilisateur a souscrits et qu'il utilise sur le mobile, comme typiquement :

- en premier lieu le compte Google, quasi-incontournable sur un mobile Android,
- les comptes d'accès aux réseaux sociaux et aux messageries instantanées,
- les comptes d'accès à des services de diffusion multimédia (vidéos ou musique en ligne, chaînes de télévision ou d'information, etc.),
- les comptes d'accès à services de type cloud (stockage de données, services de synchronisation de carnet d'adresse ou de calendrier).

Il s'agit alors essentiellement :

- d'ajouter ou supprimer des comptes,
- d'autoriser ou inhiber la synchronisation automatique des données associées au compte entre le mobile et l'espace client sur les serveurs de l'entité qui fournit le service.

Le compte Google

En ce qui concerne le compte Google, une rubrique spécifique est consacrée à son paramétrage : arborescence aux ramifications labyrinthiques, il faudrait un document dédié pour la décrire, et encore cela ne couvrirait pas les nombreuses variations inhérentes aux différentes versions d'Android, aux différents modèles de mobile, au fait qu'il s'agisse d'un smartphone ou d'une tablette (i.e. sans accès au réseau mobile). Pêle-mêle, on y trouvera :

- l'affichage de publicités personnalisées,
- la connexion et le partage de données avec des appareils (assistants personnels, montre connectée, Chromebook, Chromecast, autres mobiles, ...) sur des liaisons de proximité comme le Bluetooth,

- l'activation de la localisation de l'appareil (en cas de perte, de vol, ...) et les conditions de cette localisation,
- les identifiants et les paramètres de fonctionnement des applications Google, la synchronisation et la restauration de ces paramètres, le partage d'identifiants avec des applications tierces,
- le contrôle parental de l'utilisation du mobile d'un enfant,
- l'utilisation par Google de données mises à disposition par certaines applications (incluant la localisation, les contacts, les lieux visités sur une application de cartographie, les musiques écoutées en ligne, ...),
- la saisie automatique de codes de validation reçus par SMS, de numéros de cartes bancaires, d'identifiants et de mots de passe, etc.
- la sauvegarde / restauration de paramètres et de données, comme indiqué plus haut.

*Il est donc est **important** de patrouiller cette rubrique, pour détecter avec son bon sens les **paramètres sensibles** et **désactiver les options** qui peuvent favoriser la **captation** ou la **fuite de données personnelles**.*

Rubriques optionnelles

Selon la marque et le modèle de mobile on pourra trouver des paramètres de configuration supplémentaires, relatifs à :

- des services logiciels spécifiques, inclus dans la surcouche du constructeur ; un exemple typique est l'existence d'une "gestuelle tactile" (*smart gesture* en anglais), c'est-à-dire un ensemble de "gestes" qui, effectués sur l'écran, vont activer une fonction donnée, paramétrable, se comportant donc comme un "raccourci" vers la fonction ;
- des réglages relatifs à des accessoires spécifiques de la marque et/ou du modèle que l'utilisateur peut être tenté d'acheter, par exemple :
 - un stylet permettant d'enrichir l'interaction avec le mobile, particulièrement utile pour les logiciels de dessin, mais offrant aussi des possibilités d'interaction plus générales (activation de menus, défilement, etc. à paramétrer),
 - un étui avec "couvercle intelligent", dont l'ouverture et la fermeture vont déclencher des fonctions ou des comportements paramétrables (ex. veille, déverrouillage).

1. il s'agit des pages web consultées, des photos et messages échangés sur les messageries et les réseaux sociaux, des e-mails et leurs pièces jointes, des vidéos et musiques écoutées en *streaming*, des émissions de radio écoutées en *podcast*, etc. 
2. la carte SIM est un petit circuit, logé dans un petit tiroir situé sur la tranche du téléphone, qui permet d'authentifier l'appareil vis-à-vis de l'opérateur pour autoriser la connexion au réseau mobile. A une carte SIM correspond un numéro d'appel. 
3. une fois le wifi activé, si le mobile se trouve dans le périmètre de connexion de l'un d'entre eux, il s'y reconnectera .automatiquement 
4. ensemble de fonctions initialement conçu pour permettre aux services informatiques des entreprises de configurer correctement les smartphones de leurs employés à distance, depuis leur lieu de travail, sans avoir à leur courir après physiquement 